

Contrat d'Apporteur d'Affaires

Entre les soussignés :

1. M. / Mme [Nom prénom du conseiller immobilier], exerçant en tant qu'auto-entrepreneur sous le numéro SIRET [à compléter], dont le siège est situé à [adresse], ci-après dénommé « le Mandant »,

Et

2. M. / Mme [Nom prénom de l'apporteur], domicilié(e) à [adresse], ci-après dénommé « l'Apporteur ».

Il a été convenu ce qui suit :

1. Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Apporteur mettra en relation le Mandant avec des prospects pouvant être intéressés par les services de ce dernier en matière de transactions immobilières.

2. Article 2 - Obligations de l'Apporteur

L'Apporteur s'engage à fournir au Mandant les coordonnées de prospects qualifiés, sans intervenir dans la négociation, la rédaction ou la signature des contrats. L'Apporteur n'effectuera aucune démarche assimilable à une activité d'agent immobilier.

3. Article 3 - Rémunération

En cas de conclusion effective d'une transaction immobilière avec un client présenté par l'Apporteur, le Mandant versera à ce dernier une commission équivalente à 10 % (dix pour cent) hors taxes du montant total de la commission perçue par le Mandant. Le paiement interviendra dans un délai de 15 jours suivant l'encaissement effectif de la commission.

4. Article 4 - Durée

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de sa signature. Il peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis de 15 jours.

5. Article 5 - Confidentialité

L'Apporteur s'engage à ne divulguer aucune information confidentielle relative au Mandant ou à ses clients.

6. Article 6 - Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social du Mandant.

Fait à [lieu], le [date]

Le Mandant :

L'Apporteur :

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)